

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 1
		Edition révisée n° : 1
		Date : 3 / 7 / 2013
		Remplace la fiche : 17 / 4 / 2013
FORTISSIMO PROBLOC		PROBLOC CH

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : FORTISSIMO PROBLOC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Type de produit : Biocide.
Rodenticide (PT 14).
Appât en bloc (BB).
Appât prêt à l'emploi (RB).
En vente libre.

Usage : Dans et autour des bâtiments.
Dans les égouts.

Animaux ciblés : Souris (*Mus musculus*).
Rat noir (*Rattus rattus*).
Rat brun (*Rattus norvegicus*).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : SINTAGRO AG
Chasseralstrasse 1-3
CH-4900 Langenthal
Tel : 062 398 57 57
Fax : 062 398 57 55
sintagro@sintagro.ch
Www.sintagro.ch

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : Centre Suisse d'Information Toxicologique (CSIT)
Tel : 145 (24h)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

: Non réglementé.

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

: Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

• Phrase(s) S : S1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
S37 : Porter des gants appropriés.
S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
S57 : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Conseils de prudence

- Généraux : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
- Prévention : P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P280G - Porter des gants de protection.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 2
		Edition révisée n° : 1
		Date : 3 / 7 / 2013
		Remplace la fiche : 17 / 4 / 2013
FORTISSIMO PROBLOC		PROBLOC CH

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

- Intervention : P301+P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Considérations relatives à l'élimination : P501C - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation	: Préparation.					
Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
3-(3-biphényl-4-yl-1,2,3,4-tétrahydro-1-naphthyl)-4-hydroxycoumarine	0,005 %	56073-07-5	259-978-4	607-157-00-X	---	T; R25 Xn; R48/22 Xi; R36/38 N; R51-53 Acute Tox. 1 (Oral);H300 STOT RE 1;H372 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Informations générales : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- Inhalation : Mesures de premiers secours pas nécessaires.
- Contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Contact avec les yeux : Rincer à l'eau.
Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe.
- Ingestion : Faire boire de l'eau.
En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
- Traitement médical d'urgence : Antidote :
Vitamine K1.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Agents d'extinction appropriés : Eau.
Brouillard d'eau.
Poudre.
Mousse.
- Agents d'extinction non appropriés : Aucun(e).
Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de combustion dangereux : Aucun(e).

5.3. Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité : Ce produit est peu inflammable.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 3
		Edition révisée n° : 1
		Date : 3 / 7 / 2013
		Remplace la fiche : 17 / 4 / 2013
FORTISSIMO PROBLOC		PROBLOC CH

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Gants.

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Méthodes de nettoyage : Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Eviter toute exposition inutile.

Manipulation : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver dans un endroit sec et frais.
Conserver dans les conteneurs d'origine.

Durée de stockage/conservation : 2 ans.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

- **Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.

- **Protection de la peau** : Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.

- **Protection des yeux** : Non requis.

- **Protection des mains** : Gants.

- **Ingestion** : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Solide.

Couleur : Rouge.

Odeur : Caractéristique.

Point d'éclair [°C] : Non applicable.

Solubilité dans l'eau : Partiellement soluble.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 4
		Edition révisée n° : 1
		Date : 3 / 7 / 2013
		Remplace la fiche : 17 / 4 / 2013
FORTISSIMO PROBLOC		PROBLOC CH

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stabilité et réactivité : Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

Propriétés dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Températures extrêmement élevées ou extrêmement basses.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Aucun(e).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : >2000

Irritation de la peau (lapin) : Non irritant.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

CL50-96 Hrs - Truite arc-en-ciel [ppm] : Difenacoum : 0.064 mg/l

12.2. Persistance - dégradabilité

Persistance - dégradabilité : Très peu biodégradable.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Potentiel de bio-accumulation : Aucun(es) dans des conditions normales.

Information relative aux effets écologiques : Ne présente pas de risque spécifique pour l'environnement.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer le produit conformément aux réglementations locales.
Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page : 5
		Edition révisée n° : 1
		Date : 3 / 7 / 2013
		Remplace la fiche : 17 / 4 / 2013
FORTISSIMO PROBLOC		PROBLOC CH

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Shipping name : Aucun(e).

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

19 Etiquetage ADR : Non applicable.

I.D. n° : Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

- Groupe d'emballage ADR : Non applicable.

14.5. Danger pour l'environnement

Aucun(e).

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Autres informations relatives au transport : Aucun(e).

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

Directive 2006/121/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

Autres : Aucun(e).

SECTION 16 Autres informations

Informations produit : Les spécifications et les informations techniques du produit peuvent être obtenues chez votre fournisseur.

Texte des Phrases R de la section 3 : R25 : Toxique en cas d'ingestion.
R36/38 : Irritant pour les yeux et la peau.
R48/22 : Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Date d'impression : 3 / 7 / 2013

Utilisez les biocides et les pesticides avec précautions. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement (CE) N° 453/2010 du Parlement Européen et du Conseil.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans ce dossier proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Ce dossier a été rédigée et doit être utilisé uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.